



**Développement Professionnel Continu & FIF-PL : Inscription programme Automne 2020**

Pour vous inscrire à une session de formation de 2 jours (durée : 14h) à **Lille** (que ce soit en DPC ou en FIF-PL), vous devez faire une **double inscription** :

- 1°) **par courrier postal dès maintenant** (en envoyant la présente fiche d'inscription + 1 chèque de 420€ à l'ordre de l'AEPVLC + 1 feuille de soins),
- 2°) **en ligne** : - soit sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) pour une prise en charge par l'ANDPC  
- soit sur le site [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr) pour une prise en charge par le FIF-PL

(dans les 2 cas, dès réception de votre fiche par courrier, nous vous envoyons par mail les documents pour votre demande préalable).

Je soussigné(e).....

Orthophoniste, Date de naissance (OBLIGATOIRE).....

Adresse professionnelle complète.....

Numéro de téléphone (obligatoire) .....

Numéro de Portable.....

e-mail : .....

Numéro ADELI.....

Cocher  
votre  
choix :

→ **declare vouloir m'inscrire dans le cadre du DPC / FIF-PL / Autofinancement (rayez les mentions inutiles) :**

**Module n°50 : Le bilan de la voix dans la pratique orthophonique.**

Lundi 26 Octobre et Mardi 27 Octobre 2020 de 9h à 17h30

Formateur : **Benoît AMY DE LA BRETEQUE**, Phoniatre. (Action DPC : 18172000011 – Session 4 @ mondpc.fr)

Choix du  
module 50 :

**Module n°01 : Les enjeux de l'oralité ou les troubles de l'oralité chez l'enfant et ses thérapeutiques.**

Lundi 26 Octobre et Mardi 27 Octobre 2020 de 9h à 17h30

**NOUVELLE DATE !!**

Formateur : **Catherine THIBAUT**, Orthophoniste. (Action DPC : 18172000001 – Session 11 @ mondpc.fr)

Choix du  
module 01 :

**Module 03 : Les troubles transitoires et les troubles sévères du langage oral : interventions et projet thérapeutique.**

Lundi 26 Octobre et Mardi 27 Octobre 2020 de 9h à 17h30

Formateur : **Monique TOUZIN**, Orthophoniste. (Action DPC : 18172000003 – Session 1 @ mondpc.fr)

Choix du  
module 03 :

**Module n°52 : La rééducation de la voix dans les dysphonies.**

Mercredi 28 Octobre et Jeudi 29 Octobre 2020 de 9h à 17h30

Formateur : **Benoît AMY DE LA BRETEQUE**, Phoniatre. (Action DPC : 18172000012 – Session 4 @ mondpc.fr)

Choix du  
module 52 :

**Module n°04 : L'Intervention orthophonique auprès des patients atteints de pathologies neurodégénératives : Aphasie primaire progressive, Maladie d'Alzheimer, Parkinson, SEP.**

Mercredi 28 Octobre et Jeudi 29 Octobre 2020 de 9h à 17h30

Formateur : **Sophie CHOMEL**, Orthophoniste, Neuropsychologue. (Action DPC : 18172000004 – Session 1 @ mondpc.fr)

Choix du  
module 04 :

**Module n°01 : Les enjeux de l'oralité ou les troubles de l'oralité chez l'enfant et ses thérapeutiques.**

Mercredi 28 Octobre et Jeudi 29 Octobre 2020 de 9h à 17h30

**COMPLET**

Formateur : **Catherine THIBAUT**, Orthophoniste.

**Cette fiche d'inscription vous permet de bloquer une place pour le stage de votre choix.**

Les enveloppes DPC et FIF-PL pour l'année 2020 sont les mêmes que pour les années précédentes à savoir :

> pour l'ANDPC un forfait de 851,90 € par orthophoniste, qui se décompose de la manière suivante :

431,90 € pour vous, au titre de dédommagement pour la perte d'exploitation des 2 jours hors de votre cabinet et, 420€ pour l'organisme de formation que vous choisirez. Pour rappel, vous ne pouvez/devez vous inscrire qu'à un seul module par an sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr). (il faut avoir créé un compte sur le site pour que nous puissions vous inscrire).

> pour le FIF-PL, un remboursement de 150 euros par jour de stage (soit 300€ de remboursement sur les 420€ facturés par l'AEPVLC) avec 6 jours par an, somme limitée à 900 euros par an et par professionnel.

Toutes nos formations sont agréées par le FIF-PL pour 2020.



**Merci d'envoyer 1 chèque de 420€ à l'ordre de l'AEPVLC pour valider votre présence lors du module de votre choix :**

- Soit votre session est validée en DPC, alors nous vous rendrons votre chèque de caution à la fin de votre stage.

- Soit vous voulez que votre stage soit pris en charge par le FIF-PL ou si vous l'autofinancez, alors nous encaisserons votre chèque le lendemain de la fin du stage.

- Pour rappel, le coût d'une formation pour les orthophonistes salariés est de 480€ payable par chèque ou par virement.

**Je m'engage à suivre l'intégralité du stage à l'Hermitage Gantois – 224 rue Pierre Mauroy – 59000 – Lille.**

Fait à

Le

Signature **faire précéder la signature de la mention «lu et approuvé».**